

**DEPARTEMENT DES  
ARDENNES**

**Séance du 10 décembre 2020**

**VILLE DE RETHEL**

**Extrait du Procès - Verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

**Délibération n° 103**

L'an deux mil vingt, le dix décembre à 19 H 00,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé dans les Salons  
d'Honneur de la Mairie de Rethel sous la présidence de **Monsieur AFRIBO  
Joseph, Maire**

**Date de convocation  
3 décembre 2020**

**PRESENTS :**

Mmes, MM. AFRIBO-MASSON-CHEVALLOT BEROUX-  
STEVIGNON-DEMENGEOT-GRENIER-TRUCHASSOU-POLLET-  
LARANGE-MERCIER-BALDO-THOMAS-BINET-LECAILLE-  
DEVIE-DAPREMONT-LANGONNIER-VANGIERDEGOM-  
DERIS-RICHARD-AVERLY-FONTAINE-VUARNESON-  
BOCAHUT-ULPAT- BRUNIN

**ABSENTS OU EXCUSES :**

M. DUPONT (pouvoir à Mme TRUCHASSOU)  
M. DELAPLACE  
Mme PERARD

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme DEVIE

**OBJET : Autorisation pour engager, liquider et mandater des dépenses  
d'investissement avant le vote du budget**

**Exposé :** Afin de pouvoir réaliser des dépenses d'investissement urgentes avant le  
vote du budget 2021, il est proposé de délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à engager,  
liquider et mandater les dépenses d'investissements.

Considérant que, jusqu'à l'adoption du budget, afin de pouvoir réaliser les dépenses d'investissement urgentes avant le vote du budget 2021, le conseil municipal peut autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Considérant que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2021 lors de son adoption,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,  
Sur avis favorable de la commission des finances,  
Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
par 27 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes au budget général 2021 :

BUDGET 2021				
CREDITS ANNUELS				DEPENSES
101001	Entretien du patrimoine	21318 - 020 - 101001	Entretien bâtiment	5 000,00 €
101002	Flotte Véhicule	2182 - 810 - 101002	Acquisition véhicule	5 000,00 €
101004	NTIC	2183 - 020 - 101004	Acquisition matériel informatique	10 000,00 €
101005	Matériel	2188 - 810 - 101005	Acquisition matériel	5 000,00 €
101006	Equipement mobilier	2184 - 020 - 101006	Acquisition mobilier	10 000,00 €
101010	Entretien du patrimoine voirie	2151 - 822 - 101010	Entretien voirie	5 000,00 €
TOTAL				40 000,00 €

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire  
Compte-tenu de la transmission  
en sous-préfecture de Rethel, le 16 DEC. 2020  
de la publication, le 16 DEC. 2020  
Fait à Rethel, le 16 DEC. 2020

Le Maire  
Joseph AFRIBO

